



Conditions générales de vente et d'utilisation des titres La Luge La Comète

SAINT FRANCOIS LABELLEMONTAGNE, la « SOCIETE »

SA au capital social de 1 867 700 euros

RCS : B 076 220 763 de Chambéry

Siège social : Maison du tourisme 73130 Saint François Longchamp

N° TEL : 04 79 59 10 38

@: stfrancois@labellemontagne.com

Les présentes conditions générales de vente de titres sont valables pour la saison hivernale 2019-2020 et estivale 2020.

GENERALITES

Les présentes conditions générales de vente et d'utilisation s'appliquent à l'ensemble des TITRES donnant l'accès à la luge sur rail «La Comète» à Saint François Longchamp.

Si une disposition des présentes venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en

vigueur dans le secteur des remontées mécaniques et pour les sociétés ayant leur siège social en France.

La langue des documents contractuels est le Français.

ACHAT

L'acquisition d'un TITRE La luge La Comète implique la connaissance et l'acceptation par la personne ci-après dénommée le « TITULAIRE » de l'intégralité des présentes conditions générales de vente et d'utilisation, sans préjudice des voies de recours habituelles.

Il appartient au TITULAIRE de s'informer sur les produits et les tarifs proposés (tarifs publics disponibles aux points de vente de la SOCIETE, dans la brochure de la station disponible aux points de vente et sur le site internet : www.labellemontagne.com) et de sélectionner les plus avantageux pour lui. Le personnel ne peut être tenu pour responsable du choix du TITULAIRE. **Aucune réclamation ou remboursement ne sera possible après l'achat.**

SUPPORT

Les TITRES Luge La comète sont délivrés sur des « JETONS » ou des « BRACELETS » accompagnés d'un TICKET de caisse reprenant les données essentielles de la transaction.

TITRES LUGE LA COMETE

Toute personne désirant accéder à la Luge La Comète (luge sur rail) doit être titulaire d'un TITRE. Luge La Comète. Le TITRE délivré est strictement personnel. Tout TITRE Luge La Comète donne droit, durant sa période de validité, à la libre circulation sur la Luge La Comète de Saint François Longchamp, sans aucune priorité de quelque nature que ce soit. La durée de validité du TITRE Luge La Comète est définie selon la brochure de la saison hivernale et estivale concernée et la grille tarifaire et durant les périodes d'ouverture telles

qu'elles sont affichées aux caisses de la SOCIETE, sous réserve des conditions météorologiques et d'enneigement.

Le TITRE doit être conservé par son TITULAIRE jusqu'à l'embarquement, afin de pouvoir être présenté à tout agent de la SOCIETE.

Le TITRE est réputé utilisé lors du premier passage à la Luge La Comète ou à l'issue de sa période de validité pour le cas des BRACELETS. Il doit être consommé pendant la saison en cours, n'est ni repris ni échangé, de même que pour tous les produits annexes (photos et jetons de photos). Seules les informations contenues, telles que transcrites sur le TICKET de caisse joint et/ou conservées par le logiciel de gestion font foi.

CATEGORIES DE CLIENTELE ET TARIFS

Les catégories de clientèle et tarifs correspondants sont définis dans la grille tarifaire.

Les tarifs publics de vente des TITRES sont affichés aux points de vente de la SOCIETE. Des guides tarifaires y sont également disponibles. Ces tarifs sont exprimés en Euros et toutes taxes comprises¹.

Les réductions ou gratuités ne sont accordées que sur présentation aux points de vente, au moment de l'achat, des pièces officielles justifiant lesdits avantages tarifaires. Dans tous les cas, la détermination de l'âge à prendre en compte sera celui au jour de début de validité du TITRE à délivrer.

PERTE OU VOL DU TITRE

ATTENTION : Tous TITRES La Luge La Comète PERDUS ou VOLES ne seront ni remboursés, ni remplacés.

¹ TVA au taux en vigueur au 1^{er} septembre 2019

REMBOURSEMENT

Tout TITRE délivré qui aurait été utilisé partiellement, ne sera ni remboursé ni échangé, quelle qu'en soit la cause : maladie, accident ou toute autre cause personnelle au titulaire, et ce quelle que soit la durée de validité dudit TITRE.

CONTROLE – ABSENCE, FRAUDE OU NON-CONFORMITE DE TITRE – RESPECT DU REGLEMENT DE POLICE

Le TITRE valide doit être présenté lors de chaque montée dans la Luge La Comète à la demande des agents de la SOCIETE.

MODALITES DE PAIEMENT

Toute délivrance d'un TITRE donnera lieu à paiement du tarif correspondant. Ces règlements sont effectués soit par chèque tiré sur un compte bancaire ouvert en France, émis à l'ordre de la SOCIETE, soit en espèces en euros, soit par carte bancaire acceptée par la SOCIETE (Eurocard, Mastercard, Visa) ou par chèques vacances ANCV.

INTERRUPTION DU FONCTIONNEMENT DE LA LUGE LA COMETE

En cas d'interruption du service de la Luge La Comète, les titulaires d'un TITRE Luge La Comète tarif public pourront se voir proposer un « dédommagement » du préjudice subi en cas d'arrêt complet des installations supérieur à deux jours consécutifs.

Le TITULAIRE pourra bénéficier sur justificatifs :

- d'un avoir en Jeton(s) Luge La comète
- d'un remboursement au tarif acquitté par le TITULAIRE exclusivement, sur présentation des justificatifs

Le TITULAIRE ne saurait prétendre à une quelconque somme ou prestation excédant cette indemnisation.

Seuls les titres ayant été acquis et réglés par leur titulaire directement auprès de la SOCIETE peuvent donner lieu à dédommagement direct par celle-ci.

AGE ET TAILLE

L'âge minimum pour être passager à bord de la Luge La Comète est de 3 ans.

Les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents ou des personnes auxquelles ceux-ci en ont confié la garde (famille, amis, encadrement, ...). Les enfants de moins de 8 ans, et moins d'1,25 m doivent être accompagnés sur la luge d'un adulte de plus de 16 ans.

Il appartient aux personnes responsables des enfants :

- d'apprécier l'aptitude des enfants à emprunter l'installation et de s'organiser en conséquence ;
- d'informer les enfants sur les règles d'usage de l'installation et de les alerter sur les attitudes à avoir et les erreurs à ne pas commettre.
- de désigner la personne chargée de l'accompagnement des enfants de moins de 8 ans et moins d'1,25 m, qui doit être en capacité de conduire la luge et d'assumer la responsabilité de l'accompagnement.

Dans le cas de groupes encadrés, il appartient aux responsables du groupe d'organiser cet accompagnement.

RESPECT DES REGLES DE SECURITE

Tout TITULAIRE d'un TITRE Luge La comète est tenu de respecter les règles de sécurité relatives au transport par luge sur rail, notamment les règlements de police et les conditions et consignes d'utilisation affichées au départ de la Luge La Comète, les pictogrammes les complétant ainsi que toutes consignes données par le personnel de la SOCIETE, sous peine de sanction. En cas de non-respect des règlements de police ou des présentes conditions, les TITRES Luge La Comète pourront être retirés par les agents à des fins de preuve.

Selon la gravité de la faute commise, celle-ci pourra donner lieu au paiement d'une indemnité forfaitaire augmentée le cas échéant des frais de dossier ou à des poursuites judiciaires, ainsi qu'au paiement de dommages et intérêts.

Il est rappelé que, conformément aux Conditions Générales d'Utilisation, tout usager de La Luge La Comète l'utilise à ses propres risques. Il est responsable de sa propre vitesse, du respect des distances de sécurité, et d'assurer l'anti-collision avec les usagers le précédant. L'usager qui heurte le lugeur précédent répond de tout dommage qui en résulte.

L'achat d'un TITRE Luge La Comète vaut acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et des Conditions Générales d'Utilisation, affichées à l'embarquement.

PREJUDICE MATERIEL OU PHYSIQUE

En cas de préjudice matériel ou physique occasionné par un de nos appareils, le titulaire doit faire constater sans délai le préjudice au personnel de l'appareil et remplir la déclaration d'accident.

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les marques, modèles et graphismes portés sur les différents TITRES, affiches ou tarifs sont déposés et toute reproduction est strictement interdite.

PRISES DE VUES AUTOMATISEE

Il est porté à la connaissance des clients que les domaines skiables LABELLEMONTAGNE sont équipés de systèmes de captation automatique d'images (webcams et/ou système de prise de vue ludique). Les images / vidéos générées sont conservées pour une durée d'un an.

Prise de vue ludique

Les photos générées non imprimées sont conservées pendant 3 jours, tandis que les photos imprimées sont conservées

pendant 30 jours. Sur l'écran de présentation des photos de la Luge La comète, les 6 dernières descentes restent affichées. L'utilisateur peut, s'il le souhaite, faire supprimer ses photos sur simple demande auprès de Saint François Labellemontagne.

PROTECTION ET TRAITEMENT DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

L'ensemble des informations qui est demandé par la SOCIETE pour la délivrance d'un TITRE ou pour toute déclaration est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, l'émission du TITRE ne pourra intervenir. L'intégralité de la Politique de Protection des Données à Caractère Personnel du Groupe LABELLEMONTAGNE, applicable à la SOCIETE, est disponible à l'adresse suivante : <http://www.labellemontagne.com/commun/protection-des-donnees/>

Cette Politique de Protection des Données fait partie intégrante des présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation. En acceptant les présentes, vous acceptez aussi la Politique de Protection des Données mentionnée ci-dessus. Les photos qui sont obligatoires pour certains forfaits comme stipulés ci-dessus, sont destinées exclusivement à l'identification du titulaire du forfait concerné.

Responsable des traitements : Saint François
Labellemontagne

Finalités des traitements : gestion des fichiers de clients et de prospects, billetterie et contrôle d'accès

Le Directeur
Amaury de Lacoste